



# Technologies

Page 1 sur 1

**BLUE ACETOXY RTV**

No. FDS : 165213

V001.0

Révision: 19.04.2006

Date d'impression: 07.01.2008

## 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

**Désignation commerciale:**  
BLUE ACETOXY RTV

**Utilisation prévue:**  
Pâte d'étanchéité silicone

**Raison sociale:**  
NV Henkel Belgium S.A.  
Havenlaan 16 Av. du Port  
1080 Brussel / Bruxelles  
Téléphone: +32 (2) 421 27 11  
Fax: +32 (2) 420 27 25  
Belgique

**En cas d'urgence:**  
+353-1-4599301/+353-87-2629625/+353-1-4046444

## 2. Composition / informations sur les composants

**Description chimique générale:**  
Silicone à réaction acétique

**Indication des composants selon 91/155/CE:**

Substances dangereuses No. CAS	EINECS	Teneur	Classification
Triacetoxyethylsilane 17689-77-9	241-677-4	1 - 5 %	C - Corrosif; R34 R14
Méthyltriacétoxysilane 4253-34-3	224-221-9	1 - 5 %	C - Corrosif; R34 Xn - Nocif; R22

## 3. Identification des dangers

Les silicones acétoxy réticulent au contact de l'humidité de l'air en libérant des vapeurs d'acide acétique. L'acide acétique est corrosif et irritant pour les yeux et les voies respiratoires.  
N'est pas classifié dangereux

## 4. Mesures de premiers secours

**Inhalation:**  
Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin

**Contact avec la peau:**  
Rincer à l'eau courante et au savon.  
Si l'irritation persiste, consulter un médecin

**Contact avec les yeux:**

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

**Ingestion:**

Ne pas faire vomir  
Consulter un médecin.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction appropriés:**

carbon dioxide, mousse, poudre  
vaporisation d'eau

**Equipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:**

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

**Produit ou gaz issus de la combustion:**

oxydes de carbone, Fumée de silice., Formaldéhyde

**Indications additionnelles:**

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

### 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**Mesures de protection individuelle:**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

**Mesures de protection de l'environnement:**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**Méthodes de nettoyage et d'élimination:**

Racler autant de matériau que possible.  
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.  
Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

### 7. Manipulation et stockage

**Manipulation:**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées  
Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation

**Stockage:**

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.  
Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

**Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail:**

Valable pour  
Belgique

Base

Liste des valeurs limites d'exposition à des agents chimiques

Composant	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Type	Catégorie	Remarques
acide acétique...% 64-19-7	10	25	Valeur moyenne déterminée par le temps.		
	15	38	Limite à court terme.		
	10	25	Valeur moyenne déterminée par le temps.		EU-2000/39/EC

**Protection respiratoire:**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Protection des mains:**

L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée.

Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant aux produits chimiques peut être réduite par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final. Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.

**Protection des yeux:**

Porter des lunettes.

**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

## 9. Propriétés physico-chimiques

Aspect	pâte bleu
Odeur:	acide acétique
Valeur pH	Pas applicable
Point d'ébullition	indéterminé
Point d'éclair	> 100 °C (> 212 °F)
Pression de vapeur	indéterminé
Densité ( $\rho$ )	1,02 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité qualitative (Solv.: eau)	Non disponible
Solubilité qualitative (Solv.: Acétone)	partiellement soluble

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:**

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

**Matières à éviter:**

Des oxydants forts.  
Polymérise au contact de l'eau.

**Produits de décomposition dangereux:**

L'acide acétique est lentement libéré au contact de l'humidité.  
En présence de températures plus élevées (>150C), fission de formaldéhyde (traces) possible.

## 11. Informations toxicologiques

**Toxicité orale aiguë:**

Matière considérée comme ayant une faible toxicité

**Toxicité inhalative aiguë:**

L'acide acétique est lentement libéré au contact de l'humidité.  
L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire

**Irritation de la peau:**

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entraîner une irritation cutanée.

**Irritation des yeux:**

L'acide acétique libéré pendant la réticulation des silicones RTV acétoxy est irritant pour les yeux

## 12. Informations écologiques

**Mobilité:**

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

**Informations générales:**

Une fois durcis les produits Loctite sont des polymères typiques qui ne présentent aucun danger imminent pour l'environnement. A l'état durci, la contribution de ce produit aux risques pour l'environnement est insignifiante comparée aux emballages dans lesquels il est conditionné.

Les précautions requises respectant les risques pour l'environnement pour les emballages dans lesquels ce produit est conditionné devront être envisagées.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

**Produit****Evacuation:**

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales

**Code de déchet (EWC):**

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

**Emballage****Evacuation:**

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée." Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## 14. Informations relatives au transport

**Informations générales:**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, 'ADNR, l'IMDG, IATA-DGR.

## 15. Informations réglementaires

**Phrases R:**

N'est pas classifié dangereux

## 16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R14 Réagit violemment au contact de l'eau.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

**Informations complémentaires:**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.